

Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 juin 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 juin 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 25 juin 2015

ASSAINISSEMENT – PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS ET EQUIPEMENTS NECESSAIRES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT ET CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE MARGNY PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS FINANCIERES SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT AU 1ER AVRIL 2014

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Anne-Lydie HOLTZ, Jacques BILLY à Christian BREMAUD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Yamina BOUDAHMANI à Alain BAUDIN, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Marie-Chantal GARENNE à Agnès JARRY, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Lucien-Jean LAHOUSSE à Marc THEBAULT, Elisabeth MAILLARD à Philippe MAUFFREY, Sophia MARC à Carole BRUNETEAU, Elmano MARTINS à Michel PAILLEY, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Marcel MOINARD à Alain LIAIGRE, Serge MORIN à Stéphane PIERRON, René PACAULT à Michel PANIER, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU à Anne BAUDOIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Christine HYPEAU

Titulaires absents suppléés :

Brigitte COMPETISSA par Bernard BARAUD

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Jean-Romée CHARBONNEAU, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Robert GOUSSEAU, Simon LAPLACE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, René PACAULT, Sébastien PARTHENAY, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Christine HYPEAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JUIN 2015

**ASSAINISSEMENT – PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS ET
EQUIPEMENTS NECESSAIRES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE
ASSAINISSEMENT ET CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE MARIGNY
PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS FINANCIERES SUITE AU TRANSFERT DE
LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT AU 1ER AVRIL 2014**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'arrêté préfectoral du 29 mai 2013 portant création de la Communauté d'Agglomération du Niortais modifié par l'arrêté du 1er décembre 2014,

Vu l'article L5211-5 du CGCT renvoyant aux articles L1321-1 à L1321-5 du même code,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu la délibération du 10 octobre 2014 par laquelle la commune de Marigny a décidé de conserver l'intégralité du résultat de clôture du budget annexe assainissement collectif et son transfert dans le budget principal de la commune,

Depuis le 1er avril 2014, la Communauté d'Agglomération du Niortais exerce la compétence assainissement sur le territoire de la commune de Marigny. Il convient en conséquence de constater contradictoirement par procès-verbal, la mise à disposition par la commune de Marigny des biens et équipements nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Du 1er janvier 2014 au 30 mars 2014, la compétence assainissement était exercée par la commune de Marigny sur son territoire communal.

La convention annexée à la présente délibération a pour objet de préciser certaines dispositions budgétaires et financières liées au transfert de la compétence assainissement en cours d'année, en matière de répartition du produit de la redevance assainissement, des écritures d'amortissements et des dépenses supportées par la CAN se rapportant à la période antérieure au transfert de la compétence.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer le procès-verbal annexé à la présente délibération de mise à disposition par la commune de Marigny des biens et équipements nécessaires à l'exercice de la compétence assainissement.
- Approuver la convention avec la commune de Marigny annexée à la présente délibération,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention et tous les documents afférents à cette affaire.

Motion adoptée par 74 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0

Joël MISBERT

Vice-Président Délégué